

La transition écologique, nouvelle utopie ?

Bernard Paranque

Notre monde souffre d'une carence d'utopies mobilisatrices qui a laissé la place aux projets les plus réactionnaires, suite à l'effondrement de l'utopie communiste sapée par le stalinisme et ses crimes, et l'incapacité des communistes eux-mêmes à s'émanciper tout à la fois du modèle du socialisme dit « réel » et du modèle libéral portant l'économie capitaliste bien réelle. Cette incapacité à penser l'évolution du monde, qui s'est transformé en projet de reproduire un monde, a débouché sur une faillite terrible, non seulement au regard des faits mais aussi des enjeux présents auxquels l'humanité est confrontée. Il s'agit donc d'une double faillite, l'une au regard du quotidien à transformer, l'autre au regard du futur en train de se construire.

Comment alors remobiliser l'utopie comme une autre manière de penser et d'exercer le pouvoir, c'est-à-dire une capacité d'action ? (Ricoeur, 1997 ; Cecconi, 1983). Qu'en est-il de notre capacité à produire des utopies ? Faut-il s'interdire de penser la transformation du monde et de remettre en cause la légitimation du pouvoir existant et de sa domination que traduit la hausse des inégalités ? « *L'ONG Oxfam a publié un rapport accablant sur la concentration des richesses dans le monde. Basé notamment sur des données fournies par un rapport de la banque Crédit suisse, il révèle que 1 % des habitants de la planète possède 48 % du patrimoine, contre « seulement » 44 % en 2009. Le seuil des 50 % devrait être dépassé en 2016* » (Le Monde.fr | 19.01.2015 à 11h49).

Il est nécessaire de proposer une utopie qui nous permette de dépasser un modèle de croissance qui épuise notre humanité c'est-à-dire notre relation aux autres et à la nature, c'est-à-dire à nous-mêmes. Cela nous oblige à (re)penser notre rapport à la nature et le fait « *d'être privé du rapport naturel à ces objets essentiels que sont, pour un homme, les choses de la nature et les autres hommes* » (Fischbach, 2014 :67). Autrement dit, quel rapport social de production de nos vies voulons-nous construire ? En affirmant que « *la nature est son [de l'homme] propre corps avec lequel il faut qu'il demeure dans un processus continu pour ne pas mourir* » (Marx, 1972 cité par Fischbach, 2014 :69) et « *que la nature n'existe pour les hommes que par l'intermédiaire de l'activité sociale par laquelle ils se l'approprient et la transforment* » (idem : 73) nous considérons qu'opposer l'homme à son environnement, y compris pour critiquer le modèle productiviste de croissance dominé par le « *mythe d'une puissance humaine prométhéenne de maîtrise et de domination de la nature* » (idem : 78), mène à une impasse car refusant tout place à l'homme. Ce défi nous oblige à comprendre le rapport social dans lequel nous inscrivons notre activité et qui se caractérise par la séparation de la majorité des hommes des conditions d'exercice de « leur propre puissance d'agir ».

Nous considérons ici que la transition écologique peut être cette utopie politique (ce qui est sans doute un pléonasme) à condition de ne pas la considérer comme un état défini a priori ou un idéal sur lequel la réalité doit se régler. La transition écologique doit être considérée et revendiquée comme étant le mouvement réel, la pratique politique quotidienne qui abolissent, par sa transformation, l'état actuel des rapports sociaux de production et de propriété. Cette transition doit être le moment de la réappropriation par l'homme de ses conditions d'existence, à commencer par ses conditions de production. Ce n'est donc pas un but en tant que tel, c'est un processus d'émancipation.

Il faut rompre avec à la fois avec la conception d'un monde où l'homme serait extérieur à la nature et l'exploite, et une vulgate marxiste qui a une conception des hommes et de la nature instrumentaliste. Les deux se rejoignent dans cette conception paradoxale de l'homme qui serait différent de la nature. L'affirmation de notre liberté et donc de la nécessaire réappropriation des moyens de celle-ci implique de se réapproprier notre fondement « naturel », non pas comme une dimension externe à notre humanité, mais comme l'expression même de notre essence humaine qui est celle de l'ensemble des rapports sociaux dans lesquels nous sommes inscrits et que nous produisons. Il nous appartient alors de nous réapproprier notre nature. « *Si l'essence des individus n'est pas autre chose que l'activité même ou la puissance d'agir qu'ils expriment dans l'élément des*

rapports productifs qu'ils nouent les uns avec les autres, et si ces individus ne se peuvent concevoir autrement que comme des parties de la nature, alors leur propre activité productive n'est pas autre chose en son essence que l'activité même de la nature ou l'activité de la nature elle-même » (Fischbach, 2014 : 147). Autrement dit, il s'agit de redéfinir notre relation à la nature non en terme d'extériorité mais de « rapport social » constituant notre projet collectif citoyen car « *la société est l'unité même de la nature et de l'histoire (...) qu'à la condition de comprendre que le rapport humain à la nature est toujours un rapport social et que la nature n'existe pour les hommes que par l'intermédiaire de l'activité sociale par laquelle ils se l'approprient et la transforment* » (idem : 129). Il s'agit donc bien de définir les conditions de cette appropriation et du régime institutionnel de propriété dans lequel elle doit s'exercer. Comme le dit Fischbach « *le travail qui est à abolir, c'est le travail qui, comme travail productif [est] enrôlé dans le procès de valorisation du capital (...). Mais comme l'avait déjà aperçu Walter Benjamin, cette abolition est à accomplir au profit d'une forme de travail qui, loin d'exploiter la nature, est en mesure de l'accoucher des créations virtuelles qui sommeillent en son sein* » (Fischbach, 2011 :134). Ainsi plutôt que de voir dans la transition écologique une exigence extérieure, il s'agit de la concevoir comme le processus d'accomplissement de nouveaux rapports sociaux appelés par notre qualité d'être humain partie prenante de la nature.

Cette émancipation doit s'appuyer sur des institutions collectives de gestion des ressources et sur une gouvernance tenant compte de toutes les voix. Pour ce faire, les outils existent à la fois juridique (les Sociétés coopératives et de participation, les Sociétés coopératives d'intérêt collectif par exemple) mais aussi théorique avec les travaux de Elinor Ostrom sur les institutions de gestion collective de ressources (2010).

La coopération qui doit être au cœur du nouveau modèle de croissance, peut-être non contrainte mais au contraire recherchée pour ce qu'elle est : l'expression d'une solidarité en vue de buts communs (Dardot, Laval, 2014: 152-153) dans la mesure où « *la solidarité en économie [devrait reposer] sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir des relations humaines, sur la base du consensus et de l'agir citoyen* » (Mayer et Caldier, 2007: 102).

Cette solidarité pourrait être celle des usages coordonnés par la médiation du projet collectif élaboré à l'aide de règles appropriables par tous. Il y a sans doute là l'émergence d'une possibilité de contester que « *la valeur marchande supplante la valeur de créativité individuelle ; si la seconde sert à accroître la première, c'est le marché plutôt que l'individu qui s'impose* » (Marcuse, 1971, pp.186-187).

Pour ce faire il faut inscrire la transition écologique dans un double mouvement de construction d'actions collectives localisées à travers l'identification de buts communs faisant écho aux ressources à gérer en commun, mais aussi globales c'est-à-dire s'exprimant aux différents niveaux de représentations citoyennes de manières coordonnées. En particulier, il faut veiller à l'articulation des ces deux dimensions de l'action collective selon des principes communs à partir de dispositifs de choix collectifs permettant aux membres de « *participer régulièrement aux instances chargées de modifier les règles* » (Dardot, Laval, 2014: 150). Ce faisant, c'est insister sur une forme de gouvernance qui donne la priorité à l'humain par rapport au capital car « *s'il est vrai que la liberté ne peut pas s'organiser, les conditions matérielles, techniques (et peut-être intellectuelles) de la liberté exigent une organisation* » (Marcuse, 1971: 202).

Bibliographie

Cecconi O. (1983), *Désir et Pouvoir*, Presse Universitaire de Lyon–AEH.

Dardot P., Laval C., 2014, *Commun*, La Découverte, Paris.

Fischbach F., 2011, *La privation de monde, temps, espace, capital*, Librairie Philosophique J . Vrin, Paris.

Fischbach F., 2014, *La production des hommes, Marx avec Spinoza*, Librairie Philosophique J . Vrin, Paris.

Marcuse H., 1971, *Pour une théorie critique de la société*, Denoël, Médiations, Paris.

Mayer S. et Caldier J.- P., 2007, *Le guide de l'économie équitable*. Fondation Gabriel Péri, Paris.

Ostrom E., 2010, *Gouvernance des biens communs*, De Boeck, Bruxelles.

Ricœur P., 1997, *L'idéologie et l'utopie*, Seuil Essais, Paris.